



Fiche thématique

Education

Dernière mise à jour : octobre 2025

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Contexte

La coopération italienne intervient avec diverses initiatives dans le secteur éducatif en Algérie. Dans le deuxième accord de conversion de la dette, le ministère de l'Éducation a présenté huit projets d'infrastructure visant à renforcer les services fournis dans le domaine scolaire et éducatif dans les régions les plus vulnérables. À ces huit projets s'ajoutent ceux proposés par le ministère de la Jeunesse et des Sports, qui visent à renforcer l'éducation sportive dans les zones les plus reculées du pays.

Dans les camps sahraouis, le secteur de l'éducation représente un défi urgent. Les besoins sont multiples : ils vont de la nécessité de garantir des avantages incitatifs aux enseignants à la fourniture de matériel scolaire de base, en passant par la réhabilitation des structures éducatives et la création d'espaces récréatifs, aujourd'hui pratiquement inexistantes. Dans ce contexte fragile, l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) contribue au renforcement du système éducatif sahraoui à la fois par le biais du canal multilatéral – en collaboration avec des agences des Nations Unies telles que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) – et par le biais du canal bilatéral, grâce aux organisations de la société civile (OSC) actives sur le terrain.

Programme de conversion de la dette

Budget : EUR 10 M

Début des activités : Accord 2011, début 2024

Organisme d'exécution : Ministère algérien des Finances, en coordination avec cinq ministères compétents

Le programme de conversion de la dette en aide au développement est un accord entre États par lequel la dette d'un pays est annulée en échange de l'engagement du pays débiteur d'utiliser un montant équivalent en monnaie locale pour soutenir des projets de développement convenus avec le pays créancier. Ce programme aide les pays en développement à réduire leur dette et à

promouvoir la croissance économique et sociale en investissant dans des programmes sociaux et d'infrastructure. Dans le cas de l'Algérie, l'accord de programme a été signé

en 2011 et le premier comité de gestion conjoint, qui a marqué le début du programme, a été organisé en octobre 2024.

i. Ministère de l'Éducation

Objectif : financer des investissements publics visant à améliorer les conditions générales des infrastructures et des services scolaires dans les écoles publiques.

Les huit projets présentés par le ministère de l'Éducation visent à renforcer les services de cantine et d'assistance dans les écoles. Ces projets prévoient la construction de deux cantines scolaires et de deux unités de dépistage et de traitement dans la wilaya¹ de Tissemsilt, ainsi que la construction de deux autres cantines scolaires et unités de traitement dans la wilaya de Guelma, afin de renforcer les services scolaires publics. Toutes les écoles concernées sont situées dans des régions/quartiers économiquement défavorisés et ont été sélectionnées par le ministère de l'Éducation, puis validées par le siège régional de l'AICS à Tunis.

ii. Ministère de la Jeunesse et des Sports

Objectif : financer des investissements publics pour améliorer l'éducation sportive dans les centres sportifs publics. Les trois projets présentés par le ministère de la Jeunesse et des Sports visent à renforcer l'offre d'éducation sportive à travers la rénovation de trois centres sportifs polyvalents situés dans les municipalités de Draa el Mizane, Adrar et M'Sila. Tous les centres concernés se trouvent dans des régions ou quartiers économiquement défavorisés. Ils ont été sélectionnés par le ministère de la Jeunesse et des Sports, puis validés par le bureau régional de l'AICS à Tunis.

¹ Une « wilaya » est une division administrative de niveau régional, similaire à un département ou une province.

CRISE SAHRAOUIE

Intervention d'urgence en faveur des jeunes et des femmes pour le renforcement des compétences par la formation professionnelle et l'amélioration des services de base dans les camps de réfugiés (OSC)

Budget: EUR 2.05M

Contribution AICS: EUR 2M

Début des activités : 2024

Organisme d'exécution : CISP-MA70

Objectif général : Contribuer à réduire l'impact des conditions d'urgence sur la vie des réfugiés sahraouis, en renforçant leur résilience dans les domaines de l'éducation inclusive, de l'hygiène et de la sécurité alimentaire pour la population.

L'initiative intervient dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire à travers le projet « Éducation inclusive, hygiène et sécurité alimentaire pour les populations vulnérables dans les camps de réfugiés sahraouis du sud-ouest de l'Algérie » réalisé par le Comité International pour le Développement des Peuples (CISP) et le Mouvement Africa 70. Le projet vise à réduire l'impact des conditions d'urgence sur la vie des réfugiés sahraouis, en renforçant leur résilience dans les domaines de l'éducation inclusive, de l'hygiène et de la sécurité alimentaire. En ce qui concerne le secteur de l'éducation, l'initiative vise à

renforcer la qualité de l'éducation grâce à un environnement scolaire sûr et inclusif, à l'amélioration de la santé infantile et à la gestion du système éducatif. Le projet prévoit trois résultats : i) l'accès à un environnement sûr et inclusif et à la santé pour les enfants des écoles primaires et maternelles est renforcé ; ii) les capacités de gestion et d'orientation du système éducatif, ainsi que la disponibilité de matériel pédagogique pour les enfants des écoles primaires, sont améliorées ; iii) l'inclusion des enfants handicapés dans les centres spécialisés (CES/CHS) et l'intégration assistée au niveau familial sont renforcées.

Contribution 2023. Formation professionnelle, éducation et soins de santé de qualité pour la population sahraouie, en particulier les mineurs (UNICEF)

Budget: EUR 1 M

Début des activités : 2024

Organisme de mise en oeuvre : UNICEF

Objectif général : Promouvoir l'accès des enfants sahraouis à une éducation et à un système de santé de qualité, en leur garantissant un environnement digne pour développer au maximum leur potentiel et en renforçant les compétences du personnel grâce à des formations professionnelles.

L'initiative vise à garantir aux enfants sahraouis l'accès à un système éducatif et sanitaire de qualité, grâce à la fourniture de matériel didactique, à des cours de formation et à des incitations financières pour les enseignants, ainsi qu'à la fourniture et à l'administration de vaccins aux enfants de moins de 5 ans. Plus précisément, la contribution en question, d'une durée totale de 12 mois, soutiendra les activités suivantes : (1) fourniture de matériel scolaire à environ 40 000 enfants âgés de 3 à 15 ans, (2) distribution d'incitations financières trimestrielles à environ 1 800 enseignants (dont 94 % de femmes), (3) des cours de formation destinés

à environ 100 enseignants, afin d'améliorer leurs compétences en matière de services éducatifs pour les enfants âgés de 3 à 8 ans, et (4) la fourniture et l'administration de vaccins adaptés à environ 21 500 enfants de moins de 5 ans.

Intervention d'urgence multisectorielle en faveur de la population sahraouie (OSC)

L'initiative vise à améliorer l'accès aux services de base et à renforcer les capacités de subsistance et la résilience de la population réfugiée sahraouie à travers la mise en œuvre de deux projets, sélectionnés par appel à propositions :

- « Intervention multisectorielle en faveur de l'éducation inclusive, de la santé et de la sécurité alimentaire de la population réfugiée sahraouie », réalisée par un consortium composé du CISP et du Movimento Africa 70. Dans le domaine de l'éducation, le consortium entend améliorer l'accès de la communauté des réfugiés à une éducation de qualité (OS1). Cet objectif est poursuivi à travers les résultats suivants : R1.1 « L'accès des enfants réfugiés à une éducation formelle dans un environnement sain et inclusif est élargi », R1.2 « La qualité de l'apprentissage au niveau secondaire et la stabilité des enseignants qualifiés sont améliorées », R1.3 « Les capacités institutionnelles sont renforcées pour une planification éducative inclusive et fondée sur des données fiables » et R1.4 « L'aide aux personnes ayant des besoins spéciaux est améliorée au niveau familial » ;
- « Tamkeen : accès à des opportunités d'emploi et à des services de base durables, sûrs et inclusifs pour la population réfugiée sahraouie » réalisé par un consortium composé d'Oxfam Solidarité et d'Oxfam Italia. Le projet concerne les secteurs de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, WASH, l'éducation et comprend des sous-composantes dans les domaines de l'environnement et de la protection. Le projet vise à améliorer l'accès aux services de base, grâce à des interventions visant à renforcer leur qualité, leur caractère inclusif et leur durabilité, et à renforcer les capacités de subsistance et la résilience de la population réfugiée sahraouie (OS). Dans le domaine de l'éducation et de la protection, le projet poursuit l'objectif suivant : « La population réfugiée sahraouie en situation de vulnérabilité, en particulier les femmes et les filles, bénéficie d'un meilleur accès à des services éducatifs et de protection sûrs et inclusifs », notamment grâce à la construction/rénovation et à l'aménagement d'installations sportives et d'espaces de loisirs dans les centres pour jeunes et/ou les écoles.

Budget : EUR 3.1M

Contribution AICS: EUR 3M

Début des activités : 2025

Organisme de mise en oeuvre :
CISP-MA70, OSOL-OIT

Objectif général : améliorer les conditions de vie de la population réfugiée sahraouie vivant dans les cinq camps de la province de Tindouf.

L'initiative, lancée en octobre 2025, aura une durée totale de 24 mois.